

Service médical de téléconsultation pour les collectivités locales

Symptômes adaptés à la téléconsultation :



AFFECTIONS ORL

Fièvre / Maux de tête
Maux de gorge / Toux
Écoulement / Congestion
nasale
Douleur pulsatile
à l'oreille



TROUBLES DIGESTIFS

Constipation / Diarrhée
Nausées / Vomissement
Douleur abdominale
Brûlures d'estomac
et reflux



AFFECTIONS DERMATOLOGIQUES

Acné / Éruption cutanée
Piqûre d'insecte
Prurit / Démangeaison
Eczéma et psoriasis
Mycose / Verrue

Cas d'usages retrouvés pour la téléconsultation :



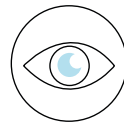
Infection
urinaire / Cystite



Abcès dentaire
/ Rage de dents



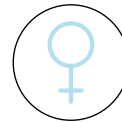
Otite / Bouchon
d'oreille



Affections
ophtalmiques
légères



Renouvellement
d'ordonnance



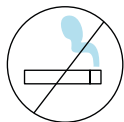
Renouvellement
de pilule
contraceptive



Allergie



Orthèse
/ Contention



Aide au sevrage
tabagique



Piqûre de
tiques



Départ en
voyage : trousse
médicale, vaccin



Examen
complémentaire /
Séances de kiné

⚠ Les contre-indications à la téléconsultation ⚠



Ordonnance
sécurisée



Enfant de
moins de 3 ans



Certificat
d'aptitude



Prolongation
d'arrêt de travail

Le médecin est libre de ses prescriptions qui seront celles qu'il estime les plus appropriées en la circonstance.

Article 8 (R.4127) du code de la santé publique

MEDADOM n'est pas un service d'urgence. En cas d'urgence, appelez le 15.